



**MAYENNE**  
communauté

**MAYENNE COMMUNAUTE**

Direction des affaires culturelles  
Direction enfance/jeunesse

**PROGRAMME DE LA  
COMMANDE ARTISTIQUE**

Conception, réalisation et  
installation d'une œuvre d'art au  
titre du 1% artistique du Pôle  
culture/jeunesse intercommunal  
à Lassay-les-Châteaux

# 1 – Objet de la commande

## INTERVENANTS

Les prestations sont réalisées pour le compte de l'acheteur Mayenne Communauté, représenté par Monsieur Jean-Pierre Le Scornet, Président.

### Coordonnées :

Hôtel de ville et de Communauté

10 rue de Verdun

CS 60111

53103 MAYENNE Cedex

Site internet : <https://www.mayenne-communaute.net/>

## STRUCTURE ET FORME DU CONTRAT

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition. La forme retenue pour l'exécution du contrat est ordinaire.

## DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le contrat porte sur les prestations suivantes : conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art au titre du 1% artistique pour le pôle culture/jeunesse intercommunal à Lassay-les-Châteaux.

Le marché aura pour objet la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation de l'œuvre dite 1% artistique, conformément à l'article L 2172-2 du CCP « Marché de décoration des constructions publiques » et au décret n° 2022-677 du 29 avril 2022 modifié, relatif à « l'obligation de décoration des constructions publiques », dans le cadre de la construction du pôle culture/jeunesse intercommunal à Lassay-les-Châteaux, prévue par l'article L 1616-1 du CGCT.

Ce cahier des charges vise à présenter le projet du pôle, autant d'un point de vue culturel qu'architectural, et doit permettre de mettre en avant les points saillants qui peuvent inspirer et guider la commande artistique.

# 2 – Présentation de l'opération architecturale

## LE FUTUR ÉQUIPEMENT

Le nouvel équipement transversal jeunesse et culture, compétences de Mayenne Communauté, a l'objectif de rayonner sur les communes du nord du territoire intercommunal.

Il va regrouper :

- La médiathèque de Lassay-les-Châteaux, composante d'un réseau lecture intercommunal de 18 bibliothèques
- Le site d'enseignement artistique de Lassay-les-Châteaux, composante d'un conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et théâtre, classé par l'Etat
- L'espace Jeunes, composante du Service Jeunesse intercommunal

Signal en entrée de ville, l'équipement intercommunal hybride, innovant dans sa conception, s'insère dans une place de vie intergénérationnelle, en complémentarité du collège et des équipements sportifs.

Le nouvel équipement public comprend :

- Un espace d'accueil
- Une médiathèque : un grand plateau avec usages ludothèque, une salle « heure du conte », des réserves et plateforme lecture
- Un conservatoire de musique, danse, théâtre : salles de pratiques individuelle et collective, studios de répétition musiques actuelles et MAO (Musique assistée par ordinateur), studio de danse
- Un open space d'activités jeunesse
- Un espace multimédia cogéré espace jeunes et médiathèque
- Une salle commune d'action culturelle pour de petites formes type conférences, auditions ou ateliers (en complémentarité avec la salle multifonction communale où se dérouleront les plus grosses formes) et une tisanerie
- Des espaces extérieurs dédiés aux activités conduites au sein de l'immeuble : parvis, jardin de lecture
- Des espaces extérieurs pour le fonctionnement de l'ensemble immobilier (parking, dépose minute,...)

## AMBITIONS ET OBJECTIFS DU PROJET

- Renforcer le **maillage de l'offre culturelle (enseignement artistique et lecture) et jeunesse en milieu rural sur le nord du territoire** dans une optique d'équité à l'échelle territoriale
- Favoriser le **développement du territoire** par des **politiques culturelle et jeunesse ambitieuses**
- **Diversifier l'offre** : développement des actions culturelles et des activités jeunesse, nouveaux usages ludothèque, jeux vidéo, numérique, nouvelles disciplines et projets d'éducation artistique et culturelle au conservatoire
- Toucher tous les types de **publics** et assurer une **accessibilité** des trois services publics
- Défendre un **projet vertueux et ambitieux en termes d'impact environnemental**
- Assurer un **lien avec la vie locale et les habitants** : développement des actions avec les structures éducatives, sociales, associatives et les bénévoles. Un esprit « troisième lieu », infusé par la médiathèque
- S'intégrer dans un **maillage de liaisons douces**

## L'IDENTITÉ DE L'ÉQUIPEMENT

- Un équipement **intergénérationnel**
- Un équipement **intercommunal, identifiable et repérable**
- Un équipement **évolutif**
- Un équipement qui **porte les ambitions en matière de développement durable de la collectivité**
- Un équipement **accessible et inclusif**
- **Renaturation du site du nouvel équipement**, pour un lieu tourné vers la nature, dans l'idée générale d'un « jardin de culture » qui infuse l'équipement, en cohérence avec le projet porté par la médiathèque (grainothèque) et les attendus des habitants

## LES 3 SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

### LA MÉDIATHÈQUE

Le réseau des bibliothèques et médiathèques de Mayenne Communauté compte deux sites principaux : la médiathèque Jean-Loup Trassard au pôle culturel Le Grand Nord à Mayenne (tête de réseau) et la médiathèque Tournepage de Lassay auxquelles s'ajoutent 16 bibliothèques de proximité.

La médiathèque de Lassay compte 3 837 passages de lecteurs en 2022, pour 25 697 documents prêtés. Le potentiel de développement de la médiathèque au sein du nouveau pôle est important, au vu des contraintes des locaux actuellement occupés. Plusieurs événements y sont organisés : réunions, comités, conférences, club lectures, ateliers, expositions, projections, troc-plantes, accueils de classes, Prix Bull'Gomme 53, projet avec le collège (lectures aux petits), projections de films pour les tout petits. **La médiathèque de Lassay a la particularité de disposer d'une grainothèque gérée par l'association lasséenne Les Mains vertes.**

Nouveaux objectifs liés à l'ouverture du pôle :

- Des locaux adaptés aux nouvelles pratiques des usagers :
  - Espace de vie, de convivialité et de rencontres
  - Développement du partage des savoirs et savoir-faire
  - Espaces de travail
  - Adaptation de l'accès et de l'offre culturelle aux nouveaux modes de vie : l'usager au cœur des réflexions. Horaires, accessibilité pour tous et chacun (publics empêchés et/ou éloignés de la culture ...)
- Développement de la place des jeunes
- Développement des partenariats et de la transversalité (conservatoire et jeunesse notamment)
- Développement de l'offre et des supports : musique, vidéo, jeux, numérique
- Pôle ressource pour le bassin de vie avec une offre adaptée aux besoins (exemple : fonds spécifique)
- Développement de la plateforme et de la rotation des fonds

### LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE DANSE, MUSIQUE, THÉÂTRE

Le pôle de Lassay du conservatoire intercommunal compte 154 inscrits sur l'année 2018-2019, effectifs en croissance depuis 2017. Il faut par ailleurs noter que certains élèves lasséens suivent leurs cours au Grand Nord (cursus et esthétiques plus étendus, moyens plus adaptés).

9 professeurs de musique, 1 professeure de danse et 1 professeure de théâtre assurent l'enseignement à Lassay : guitare, accordéon, piano, violon, batterie, flûte traversière, saxophone (cours individuels) chorale, atelier chant, éveil musical, formation musicale, et batucada (cours collectifs). **La batucada est une offre d'enseignement artistique spécifique à Lassay.**

Une sensibilisation aux percussions d'orchestre, flûte traversière, saxophone et danse est actuellement proposée aux élèves inscrits en primaire dans le cadre des TAP. La batucada est enseignée au Conservatoire en ateliers collectifs et en classe de CM1 et CM2 (batucada à l'école) sur le temps scolaire à l'école élémentaire des Trois Châteaux. Une offre d'enseignement Musiques Actuelles est actuellement en cours

de développement au sein du collège Victor Hugo de Lassay, avec l'ouverture d'une classe Orchestre à l'école Musiques actuelles.

Plusieurs évènements sont organisés sur l'année : apéro-concerts (3-4 par an), balade artistique, accueil d'artistes en résidence, présentation d'instruments, « Un printemps à Lassay » avec l'Office du Tourisme et la médiathèque.

La construction de ce nouveau bâtiment à Lassay permettra de répondre aux grands axes du projet d'établissement du conservatoire que sont :

- L'équité territoriale
- L'élargissement des publics
- L'innovation pédagogique

### **L'ESPACE JEUNES**

Entre janvier et juin 2021, le service a accueilli 162 jeunes différents de 12 à 17 ans.

L'accueil se fait soit :

- sur les périodes scolaires au local, les soirs de la semaine après les cours, le mercredi dès 12h avec la possibilité de manger sur place et certaines soirées.
- sur les vacances scolaires le service se déplace sur l'ensemble des 13 communes du secteur « espace jeunes ».

La construction du pôle amène des locaux adaptés :

- Au nombre de jeunes accueillis
- Aux pratiques des jeunes
- À l'accueil proposé

qui vont permettre :

- L'intégration d'un second animateur
- La mise en place d'animation tout en pouvant accompagner les jeunes sur des projets plus individuels
- Le développement des partenariats
- La proposition d'actions nouvelles.

### **LE PROJET CULTURE/JEUNESSE DU TERRITOIRE**

Le projet culturel de territoire de Mayenne Communauté est fortement marqué par la place qu'il donne à l'enfance/jeunesse et au social. Les enjeux de transversalité des politiques publiques et de conquête de nouveaux publics sous-tendent la stratégie de structuration des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC), qui s'adressent notamment aux publics de l'enfance/jeunesse et à leurs professionnels.

Les objectifs communs :

- Structurer les parcours EAC autour des axes identifiés comme prioritaires : petite enfance et parentalité, enfance, jeunesse
- Renforcer la visibilité des parcours d'EAC auprès des publics concernés (professionnels et usagers)
- Impliquer les jeunes dans la construction des actions culturelles
- Proposer une offre culturelle adaptée à la diversité du public jeunesse
- Renforcer les actions à destination des publics éloignés sur le secteur de Lassay

## SITE D'IMPLANTATION DE L'ÉQUIPEMENT

Le site est localisé à la **sortie sud de la commune de Lassay-les-Châteaux**, route de Mayenne, secteur déjà occupé par de nombreux équipements sport-loisirs et par le collège.

Installé sur un point culminant de la ville, place Victor Hugo, le futur pôle culture/jeunesse du territoire marquera d'emblée l'entrée de ville.

Il se situera sur un plateau jusqu'alors affecté à un city stade, déplacé, et au stationnement des usagers de la salle multifonction communale.



En rouge : site du futur pôle



Vue sur la campagne depuis le pôle

### MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

Après une validation du programme élaboré par le cabinet CÉRUR de Rennes, en décembre 2021, Mayenne Communauté a retenu la **Société d'Économie Mixte Laval Mayenne Aménagements (SEM LMA)** pour le pilotage de l'opération.

### CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Un concours a été organisé en février 2022, afin de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée du projet.

Après une première phase de candidature où 79 groupements ont manifesté leur intérêt pour le projet, le jury a retenu un architecte en juillet.

Le jury a retenu l'agence d'architecture ABMP (Architecture Blanchard Marsault Pondevie). Le groupement est composé des bureaux d'études techniques suivants :

- ACORE (économie de la construction, structures, fluides, direction des travaux et OPC)
- URBATERRA (paysage et VRD)
- ACOUSTIBEL (acoustique)

Le démarrage des travaux est prévu début 2024 pour une ouverture espérée à la rentrée 2025.



## PARTI ARCHITECTURAL | ABMP

<b>Présentation générale</b>	<p>Un bâtiment au soubassement fort qui rappelle Lassay-les-Châteaux, qui alterne pierres locales, bois et grandes ouvertures</p> <p>Se présente comme un parallélépipède évidé</p> <p>Une médiathèque qui infuse l'équipement dès l'accueil</p>
<b>Parti architectural</b>	<p>Un équipement sur 3 niveaux : une emprise foncière faible pour une visibilité forte</p> <p>Un cube centré sur le site avec une forte recherche de compacité</p> <p>Bâtiment construit autour d'un puits de lumière qui connecte toutes les entités</p> <p>Démonstratif d'une volonté environnementale forte</p>
<b>Matériaux</b>	<p>Bois</p> <p>Pierres locales</p> <p>Béton</p> <p>Toiture végétalisée qui contribue à l'espace qualitatif en lien avec la salle d'actions culturelles</p>

*Lumineux, accueillant, ouvert sur la ville, intégré dans le paysage de bocage, le nouveau bâtiment invite aux rencontres, aux découvertes et à la pratique culturelle et artistique.*

*D'une écriture sobre et intemporelle, largement vitré, notre projet s'inscrit en douceur dans le site. Identifiable par son enveloppe en bois plus ou moins ajourée, il laisse deviner les lieux pluriels qui le composent et invite à les découvrir.*

*La médiathèque se déploie sur le grand paysage de campagne à l'Est pour se retourner sur un jardin de lecture intime, au Sud. Protégé de la rue par un mur en pierre et un jeu lames en bois dans l'esprit d'un cloître, ce dernier offre un espace apaisé, ressourçant.*

*Habillé entièrement en bois, notre projet affiche l'ambition écologique de Mayenne Communauté.*

*Posé sur un socle de pierre locale, la façade bois et son jeu de ventelles contribuent à fondre le bâtiment en douceur dans son environnement. L'atrium bénéficie d'un grand puits de lumière, équipé de châssis ouvrants pour créer un flux d'air et rafraîchir naturellement le projet.*

*Notre esquisse a été guidée par la recherche de fluidité dans les parcours et la volonté de rendre claire la compréhension des lieux par tous les usagers et les personnels. Il s'inscrit dans la volonté prioritaire de Mayenne Communauté d'une accessibilité pour tous, notamment les plus jeunes, les personnes âgées, les handicapés. Les circulations sont claires, simples, amples et lumineuses.*





Vue aérienne | ABMP architecture



Vues intérieures | ABMP Architecture



**2021 m<sup>2</sup>** de surface utile dont :

- Médiathèque : env. 466 m<sup>2</sup>
- Conservatoire : env. 582 m<sup>2</sup>
- Espace jeunes : env. 163 m<sup>2</sup>
- Espaces communs / salle d'action culturelle / hall : env. 337 m<sup>2</sup>
- Locaux techniques / sanitaires / circulations : env. 473 m<sup>2</sup>

**Au rez-de-chaussée**, le service jeunesse et la médiathèque se partageront les espaces répartis autour de l'atrium central et seront réunis par un espace multimédia commun. La surface étendue dédiée à la médiathèque lui permettra de développer son service de ludothèque.

**Au premier étage**, le conservatoire développera ses pratiques artistiques : musique, danse et théâtre s'y déploieront, avec de nouvelles esthétiques à venir.

**Au second étage**, blottie entre deux terrasses dominant la ville et la campagne, une salle d'action culturelle permettra l'accueil de petites formes instrumentales, d'auditions, conférences ou ateliers en complémentarité avec la salle multifonction communale attenante.

*Plans fournis en annexe*

## **FOCUS : GRAINOTHÈQUE ET JARDIN DE LECTURE**

### **La présence de la nature**

Pour faire suite aux ateliers de concertation avec la population qui se sont déroulés dans la phase de préparation du projet, la place de la nature est primordiale. Les habitants ont massivement fait remonter l'envie d'un lieu tourné vers la nature et l'extérieur, où le végétal serait prédominant.

Le projet prévoit de marquer la continuité entre les espaces extérieurs et intérieurs pour faire entrer la nature dans la médiathèque en lien avec les demandes des habitants et la spécificité de la médiathèque actuelle qui contient une grainothèque, dont la gestion est partagée avec une association locale.

### **La grainothèque**

La grainothèque est un outil d'échanges de graines, basé sur le système du troc. Par la diffusion et l'échange de semences non hybrides, la grainothèque favorise la biodiversité et propose des variétés adaptées au terroir local. Elle offre aussi la possibilité de produire à moindre coût ses propres légumes et fruits, et ainsi d'accéder à une alimentation saine et locale. Cet outil s'inscrit au cœur des missions de la médiathèque, en donnant un accès libre et gratuit au patrimoine horticole, en favorisant le développement de la biodiversité, en transmettant les savoir-faire, et en diffusant et conservant les espèces.

Les spécificités de Lassay autour de la nature, de la biodiversité et du jardinage, en lien avec la vie associative locale, permettent d'envisager un développement de l'offre autour de ce thème, avec par exemple :

- Le prêt ou l'échange d'outils de jardinage.
- Des ateliers de partage de savoirs et savoir-faire autour de la nature et du jardinage.

**Le jardin de lecture** fait partie intégrante de la médiathèque et en est un prolongement vers l'extérieur et la nature, en réponse aux demandes des habitants. Le jardin est géré et investi quotidiennement par la médiathèque et ses usagers. Il est mis à disposition du conservatoire, de l'Espace Jeunes et des acteurs culturels du territoire, occasionnellement et en fonction des projets.

### **FOCUS : HALL**

Si le hall est le point d'entrée commun aux différentes entités, c'est un espace de la bibliothèque, animé par un chargé d'accueil avec un profil animateur médiateur.

Espace de transition entre l'espace public et le pôle culturel, le hall est accessible directement depuis le parvis et visible depuis la place. Il constitue le premier contact avec l'équipement pour le public. Sa conception et son aménagement participent à la lisibilité de l'organisation de l'équipement.

C'est un espace chaleureux et convivial, très ouvert sur l'espace de consultation de la médiathèque dont il est le prolongement. Il est essentiellement constitué d'un grand espace le plus modulable possible. Il a pour ambition de créer une centralité, un point de rencontre des différents usagers du pôle culturel : attente des élèves ou des familles, devoirs, expositions. Des propositions de la bibliothèque participent à l'animation : espace presse, espace grainothèque...

Il est à noter que le conservatoire ou l'espace jeunes peuvent être amenés à accueillir des usagers tard le soir ou le week-end (cours ou pratique instrumentale en soirée, retour de sortie pour les jeunes, utilisation de salles autonomes (MAA, percussion-théâtre- batucada-orchestres) et diverses animations.



# 3 – Contexte de l'opération architecturale

## LE TERRITOIRE DE MAYENNE COMMUNAUTÉ

Mayenne Communauté est une communauté de communes (53), issue de la fusion par arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2015 de deux anciennes communautés de communes :

- La Communauté de communes du Pays de Mayenne (CCPM), qui rassemblait 20 communes,
- La Communauté de communes du Horps-Lassay (CCHL), qui rassemblait 13 communes.

Créée le 1er janvier 2016, **Mayenne Communauté** regroupe 33 communes situées au nord du département de la Mayenne et à la limite de celui de l'Orne. D'une surface de 626 km<sup>2</sup>, elle comprend 38 220 habitants (source Insee 2019). Il s'agit d'un territoire rural traversé d'est en ouest par la route nationale (RN) 12, qui relie Alençon, Mayenne et Fougères, et vers le sud par la RN 162, qui relie Mayenne à Laval puis Angers.

Mayenne Communauté figure comme un territoire de liaison entre la Bretagne et la Normandie.



## LE BASSIN DE VIE DE LASSAY-LES-CHATEAUX

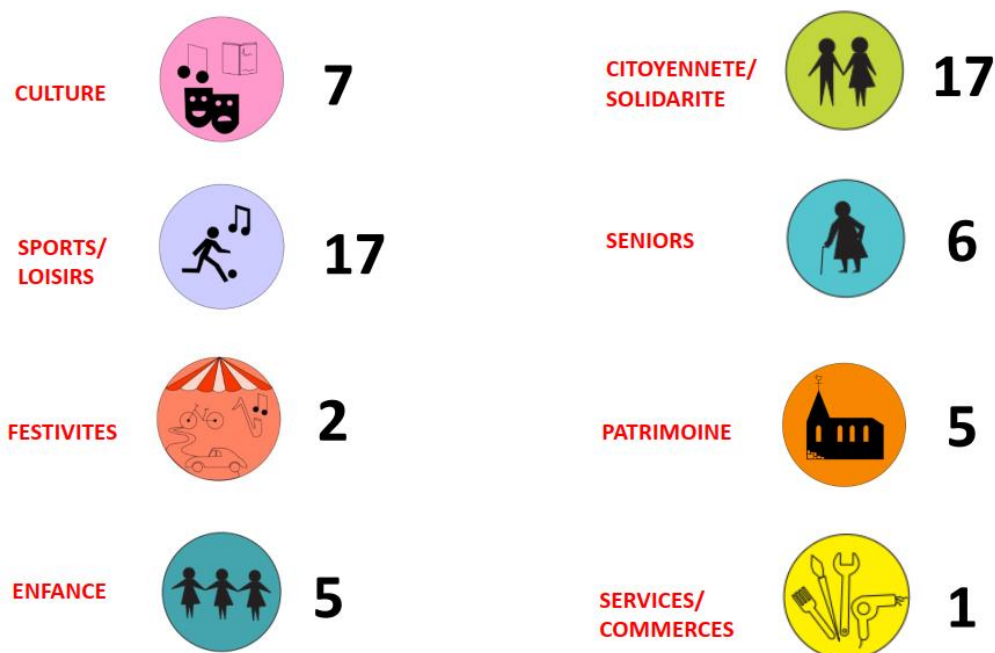


Lassay-les-Châteaux, deuxième ville de la communauté de communes, est une polarité structurante d'un bassin de vie de 8 communes, regroupant 4838 habitants (population totale au 01/01/2018, source INSEE).

La commune centre constitue un pôle d'appui qui offre un ensemble de services : 2 écoles élémentaires et maternelles, 1 collège, 1 conservatoire, 1 médiathèque / ludothèque, 1 ALSH, 1 espace jeunes, 2 EHPAD, 1 pôle santé, épiceries, supermarchés, restaurants, boutiques.

Par ailleurs, la commune bénéficie d'une bonne visibilité grâce à la qualité de son patrimoine bâti et paysager. Elle est labellisée Petite Cité de Caractère, Pays d'Art et d'Histoire, village fleuri (3 fleurs). La commune est notamment marquée par une forteresse médiévale remarquable.

La vie associative sur le territoire est dynamique avec un réseau actif de 60 associations.



Plusieurs manifestations sont organisées au long de l'année : actions touristiques et d'animation du patrimoine, « Un printemps à Lassay », marché hebdomadaire, foires, marché de Noël...

Côté culture, on peut citer l'association professionnelle Les Entrelacés qui organise un festival dédié aux arts de la rue en juillet et propose également des actions culturelles à l'année.

La commune comme le bassin de vie connaît une baisse démographique. Lassay a perdu 195 habitants en 10 ans (2008/2018) et compte aujourd'hui 2301 habitants.

L'indice de jeunesse, c'est-à-dire le nombre de jeunes de moins de 20 ans rapporté au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, s'élevait à 0,82 en 2016, traduisant un poids important de la population âgée.

## LE PATRIMOINE DE LASSAY

Comme l'ensemble du territoire de Mayenne Communauté, la ville de Lassay fait partie du Pays d'Art et d'Histoire Coëvrons-Mayenne.

*"Depuis Alençon, j'ai vu Lassay, charmante petite ville demi-sauvage, plantée tout au beau milieu des chemins de traverse, qui a trois vieux châteaux, dont deux admirables que j'ai dessinés. Le troisième n'a plus que quelques ruines situées au milieu des arbres les plus beaux et les plus farouches du monde",* écrivait Victor Hugo en 1836.

Ancienne place forte médiévale située entre le Maine et la Normandie, la commune doit son nom à la rivière qui coule à son flanc, et parce qu'elle compte plus d'un château : le château fort, celui de Bois Thibault et celui de Bois Frou, tous trois reliés par un sentier d'interprétation de la légende du Roi Arthur. Le premier habitant de Lassay, l'ermite Fraimbault, au 6<sup>e</sup> siècle, inspira la création du personnage littéraire de Lancelot du Lac, chevalier du roi Arthur. L'église actuelle, construite par l'architecte Godin en 1859, en remplacement de l'ancienne chapelle du couvent des Bénédictines, en porte son nom. La richesse architecturale de la cité s'étend à tout le cœur de ville édifié en granit local, doté de façades en front bâti et de petites ruelles parallèles à l'artère principale. Chapelle, conciergerie, grenier à sel, logis, maisons marchandes, auberge, sont autant de témoignages de l'importance de cette cité marchande au Moyen Âge.



**Le château fort de Lassay** a été édifié à la fin du 14<sup>e</sup> siècle. Il s'agit aujourd'hui d'un exemple rare de l'architecture militaire de cette époque. Le château fort possède un pont-levis en état de marche, que les visiteurs sont invités à manipuler sous la supervision du guide. Le logis seigneurial se visite et l'on y découvre : une cuisine, une salle d'armes, et plusieurs autres salles meublées.

**La roseraie** se situe dans l'ancien pré du couvent des Bénédictines. Elle se décline en deux jardins s'harmonisant avec le paysage environnant.

Le premier, jardin à la Française, s'articule sur un axe mis en valeur par une pergola en bois longue de 50 m. Au travers d'elle, le visiteur remontera ou descendra le temps des rosiers botaniques connus depuis l'Antiquité et le Moyen Âge, il ira jusqu'aux rosiers les plus modernes. Le trajet met en scène les différentes hybridations mises au point à différentes époques. Les rosiers Bourbon, Mousseux, Noisettes, Thé et Anglais sont classés en carrés de part et d'autre de la Pergola. Enfin, des rosiers sarmenteux et grimpants recouvrent cette grande structure.

Reliée par un alignement d'érables à feuilles laciniées, l'autre partie de la roseraie est de composition plus libre. Située dans une partie humide, elle regroupe des espèces adaptées, rosiers et arbres, bien souvent de l'Amérique du nord, rosiers du Labrador, et Nitida... aux couleurs automnales flamboyantes. Les arbres employés sont des chênes rouges et Copalmes d'Amérique, des Saules... La visite de cette partie s'effectue sur des allées en sol stabilisé. Ce jardin à l'Anglaise assure la transition avec

une vallée naturelle protégée et un espace naturel, dans le cadre d'un projet pédagogique pour les enfants de l'école publique. Enfin, une passerelle en bois permet de passer le ruisseau.

Ce conservatoire de la rose permet de regrouper 300 espèces de rosiers.

### **Le jardin d'inspiration médiévale**

Le jardin est directement relié au château de Lassay que l'on aperçoit en second plan. Un sas de verdure souligne l'entrée et permet la découverte d'un univers cloisonné en quatre parties.

Le tapis vert est constitué d'un espace engazonné entouré d'une allée en arène granitique. Une pergola légère en châtaignier structure l'espace avec des rosiers grimpants et des clématites. Une plate-bande de plantes connues depuis le Moyen Âge (rosiers, lys, iris, pivoines...) complète cet espace.

Le jardin des Simples composé suivant une trame carrée est garni de plantes aromatiques et médicinales (menthes, absinthe, thym, romarin, origan...).

On y trouve le potager avec ses légumes de l'époque (panais, raifort, oignons, poireaux, choux...) et son verger avec ses fruitiers palissés (pommiers, poiriers, vigne) et secteur petits fruits (groseilliers à maquereaux, framboisiers, cassisiers...).

Le bosquet, jardin composé d'arbrisseaux d'origine méditerranéenne (chêne vert, junipérus, rosiers...), nous conduit vers le lavoir et l'étang du château.

### **Les lavoirs**

De nombreux lavoirs se trouvaient autrefois en ville, au bord du ruisseau le « Lassay ».

La plupart étaient privés et installés au bout du jardin. Il y avait également des lavoirs publics. Beaucoup sont encore visibles et se découvrent au fil de la cité.





## LES ARTS VISUELS SUR LE TERRITOIRE

L'axe art contemporain de la politique arts visuels intercommunale est porté par l'association le Kiosque, Centre d'action culturelle Mayenne Communauté, à travers un Centre d'art contemporain.

### Les objectifs du Projet culturel de territoire en matière d'arts visuels :

- Confirmer la place du design d'objet et des arts graphiques dans le projet du centre d'art
- Développer les actions hors les murs et investir l'espace public et/ou privé de façon pérenne ou éphémère
- Mettre en place une offre d'ateliers temporaires de pratique arts plastiques hors les murs, notamment au nord du territoire
- Expérimenter des croisements entre l'école d'art du Kiosque et le conservatoire autour des arts plastiques et de la pratique amateur
- Accompagner et valoriser les pratiques amateurs arts plastiques du territoire

### Le Centre d'art contemporain-Le Kiosque

Le Centre d'art contemporain – Le Kiosque tisse un programme d'expositions, de résidences et de rencontres, résolument tourné vers les champs du **design et des arts graphiques**. Ce croisement d'idées prend les formes et les couleurs des savoir-faire comme canevas.

L'association Le Kiosque a su s'équiper de deux espaces d'expressions dédiés à la création contemporaine, avec l'aide précieuse et constante de partenaires publics et privés. Le Centre d'art contemporain – Le Kiosque repose sur une organisation bicéphale, entre **l'Atelier – École d'Arts Plastiques et la Chapelle des Calvairiennes**.

Ils génèrent sur un même territoire des mises en pépinière d'idées pour de nouvelles productions. Ensemble ils croisent les savoir-faire avec les compétences des uns et des autres, pour la cité.

La Chapelle des Calvairiennes est un **lieu de diffusion et de création pour les artistes contemporains**. De trois à cinq expositions par an (collective, monographique, rétrospective...) et Nuit Blanche Mayenne tous les deux ans permettent, à tout un chacun de **découvrir la création contemporaine dans toute sa diversité**.

**L'Atelier - École d'Arts Plastiques** est un endroit où l'on vient pour se retrouver, partager, travailler ensemble à l'élaboration de projets collectifs ou individuels. Guidés par un thème ou par des contraintes plastiques, les ateliers sont toujours accompagnés et permettent à chacun d'entrer dans un processus créatif.

L'Atelier - École d'Arts Plastiques est avant tout dédié à l'expérimentation. De la céramique à la sérigraphie, c'est un laboratoire où l'on croise différentes pratiques, différentes techniques, différents outils.

C'est un lieu où l'on rencontre diverses manières de faire, celles des autres participants du groupe mais aussi celles d'artistes ou d'artisans venant partager sur un temps donné leur pratique, leur vision, leur savoir-faire.

# 4 – Principes généraux de la commande artistique

## LES ATTENTES DE LA COMMANDE

L'œuvre devra participer à l'identité de l'équipement autour du « jardin de culture » en matérialisant la relation nature/culture. À ce titre, la **grainothèque** porte le terreau des réflexions qui animent les services du futur pôle culture/jeunesse et de ses usagers.

*Depuis la révolution néolithique en passant par Démeter, les graines nourrissent les corps et les imaginaires. Sauvages ou cultivées, merveilles de forme et de couleur, symboles de vie, de croissance, de diversité et de culture, les graines racontent aussi l'histoire de l'Humanité. Réceptacles de nos potentialités, elles sont celles qui voyagent, celles qui propagent pour faire germer et croître, celles qui se plantent dans le sol et sur lesquelles on peut prendre appui pour respirer, créer, grandir. Ces trésors menacés posent aujourd'hui la question de leur conservation pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité cultivée. La grainothèque, en proposant un accès libre et gratuit à ce patrimoine horticole participe, via la transmission des savoir-faire, à la diffusion et à la conservation des espèces.*

Il est attendu que l'œuvre se compose notamment d'un **élément mobilier et mobile permettant d'accueillir la grainothèque** : espaces de présentation des sachets de graine, espaces de stockage de sachets de graine amovibles pour faciliter les actions itinérantes, présentation de documents en prêt en lien avec le jardin.

**Le mobilier pourra intégrer des éléments liés au fonctionnement de la grainothèque : sachets de graines, mode d'emploi, potager du mois, etc.**

Le mobilier doit pouvoir être facilement et fréquemment déplacée par une personne au sein des espaces intérieurs (hall principalement et plateau de la médiathèque) et des espaces extérieurs (jardin de lecture) et faire ainsi le lien entre le dedans/dehors.

**L'œuvre pourra également être composée d'éléments annexes, appendices à la grainothèque, venant se positionner sur les espaces intérieurs et/ou extérieurs du bâtiment.**

**La conception et/ou la fabrication de l'œuvre devra faire l'objet d'ateliers participatifs avec des habitants du territoire.** Ce travail avec les habitants s'inscrit dans la lignée de la démarche de concertation initiée autour du projet du pôle.

## EMPLACEMENT / LIEU D'IMPLANTATION DE LA COMMANDE

L'emplacement de l'œuvre est prévu au sein du pôle et de ses espaces extérieurs et abords (jardin de lecture, parvis de l'Espace Jeunes). Il est attendu que l'œuvre proposée puisse relier les espaces intérieurs et extérieurs du bâtiment, et, comme la médiathèque, « essaime » l'équipement.

## NATURE DE L'ŒUVRE

L'œuvre s'inscrira majoritairement dans les champs du design et des arts graphiques et pourra être enrichie d'éléments de différents mediums, hors signalétique de l'équipement.

## EXIGENCES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

L'artiste doit réfléchir à la durabilité de l'œuvre ; la sobriété sera recherchée.

L'œuvre ne devra pas conduire à une modification du bâti.

L'implantation de l'œuvre ne devra pas empêcher le flux d'usagers de circuler (notamment dans le hall). L'artiste devra veiller au respect de la réglementation accessibilité. Il devra également apporter des explications sur le mode constructif, le planning ainsi que les contraintes de mise en œuvre par rapport au chantier.

Un contrôleur technique sera saisi si besoin pour donner un avis sur la faisabilité du projet.

## MONTANT ATTRIBUÉ À L'INTERVENTION ARTISTIQUE ET AVIS SUR LES CANDIDATS PRÉSENTANT UN PROJET

Le montant consacré à la commande artistique, toutes taxes comprises, est égal à 1% TTC du coût prévisionnel des travaux HT au stade de l'Avant-Projet Détaillé - APD (en retirant les dépenses de voirie et de réseaux divers - VRD et d'équipement mobilier).

Sur la base de la décomposition du coût des travaux remise à la phase l'Avant-Projet Définitif (APD), **ce montant est de 39 000 € TTC. Il inclut la conception, la réalisation, l'acheminement, l'installation de l'œuvre, les taxes afférentes et les indemnités pour les candidats non-retenus.**

Quatre candidats seront admis à présenter un projet dans le cadre de cette commande artistique.

Une indemnité de 2 600 € TTC sera versée à chaque candidat non retenu. Cependant, le maître d'ouvrage pourra décider, sur proposition du comité artistique, de supprimer ou de réduire ce montant en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté (article R2172-14 du code de la commande publique du 1er avril 2019).

L'indemnité des candidats comprendra également un défraiement transport pour la visite de site – réunion questions/réponses et l'audition, sur présentation d'un justificatif et plafonné à 87 € par candidat et par aller/retour.

## CALENDRIER PREVISIONNEL DU CONCOURS

**Décembre 2023 > février 2024** : phase candidature

**Mars 2024** : choix des candidats admis à présenter un projet

**Avril 2024** : visite de site - réunion questions/réponses organisée par Mayenne Communauté avec les artistes retenus pour préciser la commande

**Fin mai 2024** : date limite de réception des projets

**3 juillet 2024** : audition des candidats et choix du lauréat

**Année scolaire 2024/2025** : réalisation de l'œuvre

**Juin 2025** : livraison de l'œuvre

# 5 – Critères de sélection des candidats et des projets

## PHASE DE SÉLECTION DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

### Le dossier de candidature comprendra :

- un curriculum vitae (2 pages maximum) ;
- une lettre de motivation (2 pages maximum) ;
- un dossier artistique de références du candidat permettant d'accréditer sa capacité à travailler dans une démarche de création contemporaine en dialogue avec le site et son environnement (10 pages maximum) ;
- une présentation de références de projets en écho à la commande (commandes publiques, créations participatives, etc.) le cas échéant ;
- un justificatif de statut professionnel : n° SIRET, attestation urssaf Limousin

### Critères de sélection des candidats admis à concourir

Pour la phase de sélection des candidats admis à concourir, les candidatures seront analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
<b>1 – Références et caractère esthétique et fonctionnel (60%)</b>	Appréciation de l'univers artistique du candidat en adéquation avec les attentes de la commande, à l'appui d'un dossier artistique de références des œuvres déjà réalisées.
<b>2 – Motivation (40%)</b>	Lettre de motivation du candidat précisant en quoi l'artiste s'engage dans une démarche de création contemporaine en dialogue avec le site et le territoire pour ce projet spécifique.

### Dossier de candidature à envoyer avant le 29 février 2024 :

- Par mail : [culture@mayennecommunaute.fr](mailto:culture@mayennecommunaute.fr)
- Ou par voie postale : Mayenne Communauté – Direction des affaires culturelles, Hôtel de ville et de Communauté, 10 rue de Verdun, CS 60111, 53103 MAYENNE Cedex 3

## PHASE DE SÉLECTION DES PROJETS

Le nombre de candidats admis à remettre une offre technique et financière est fixé à 4 maximum. Une visite sur site est exigée pour les candidats retenus au stade de l'offre.

Les artistes admis à concourir devront élaborer un projet qui permettra au maître d'ouvrage de mesurer et d'apprécier :

- l'adéquation de la démarche artistique avec les enjeux de la commande et le cadre budgétaire
- la faisabilité technique dans le respect des réglementations en vigueur
- la qualité de la proposition en matière de durabilité
- le calendrier de réalisation et le budget prévisionnel détaillé

### Le dossier comprendra :

- Un descriptif du projet (concept et technique, incluant le mode de participation des habitants), dont schémas, dessins, croquis, projections au choix du candidat ;
- Un calendrier prévisionnel du projet, comprenant la phase de participation des habitants ;
- Un budget prévisionnel détaillé du projet mentionnant les honoraires de création et intégrant l'ensemble des coûts de fabrication et d'installation de l'œuvre

Critère	Complément
<b>1 – Démarche artistique (60%)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intérêt, qualité et adéquation de la démarche avec les attendus et enjeux de la commande</li><li>• Qualité de la démarche participative proposée avec les habitants</li></ul>
<b>2 – Respect du cadre budgétaire et du calendrier de la commande (20%)</b>	
<b>3 – Faisabilité technique (20%)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité de la proposition en matière de longévité, d'entretien et de maintenance</li><li>• Respect de la réglementation</li></ul>

Une fois sélectionné par le comité artistique constitué en jury, le lauréat doit fournir une garantie décennale de l'œuvre, ainsi qu'une fiche technique pour l'entretien et la conservation préventive de l'œuvre. Si l'œuvre devait subir une intervention structurelle ou une dépose, l'artiste serait informé, conformément au respect de son droit moral.

# Annexe 1 : composition du jury

## COMPOSITION DU COMITÉ ARTISTIQUE

### **Membres à voix délibérative :**

1. Représentant du commanditaire le maître d'ouvrage : Tony BONNET, Vice-Président à la Culture de Mayenne Communauté
2. L'architecte du bâtiment : ABMP Architecture
3. Représentante des utilisateurs du bâtiment : Cécile ALLANIC, Directrice des affaires culturelles
4. DRAC Pays de la Loire : Sandrine MOREAU, Conseillère arts visuels
5. Personnalité Qualifiée nommée par le commanditaire: Marion LE MONNIER, Coordinatrice du centre d'art contemporain, Centre d'action culturelle Le Kiosque
6. Personnalité Qualifiée nommée par la DRAC : Stéphanie MISEREY, Responsable du pôle culturel de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais
7. Personnalité Qualifiée nommée par la DRAC : Emmanuelle BEC, Artiste

### **Membres à voix consultative :**

Représentant de la commune de Lassay-les-Châteaux

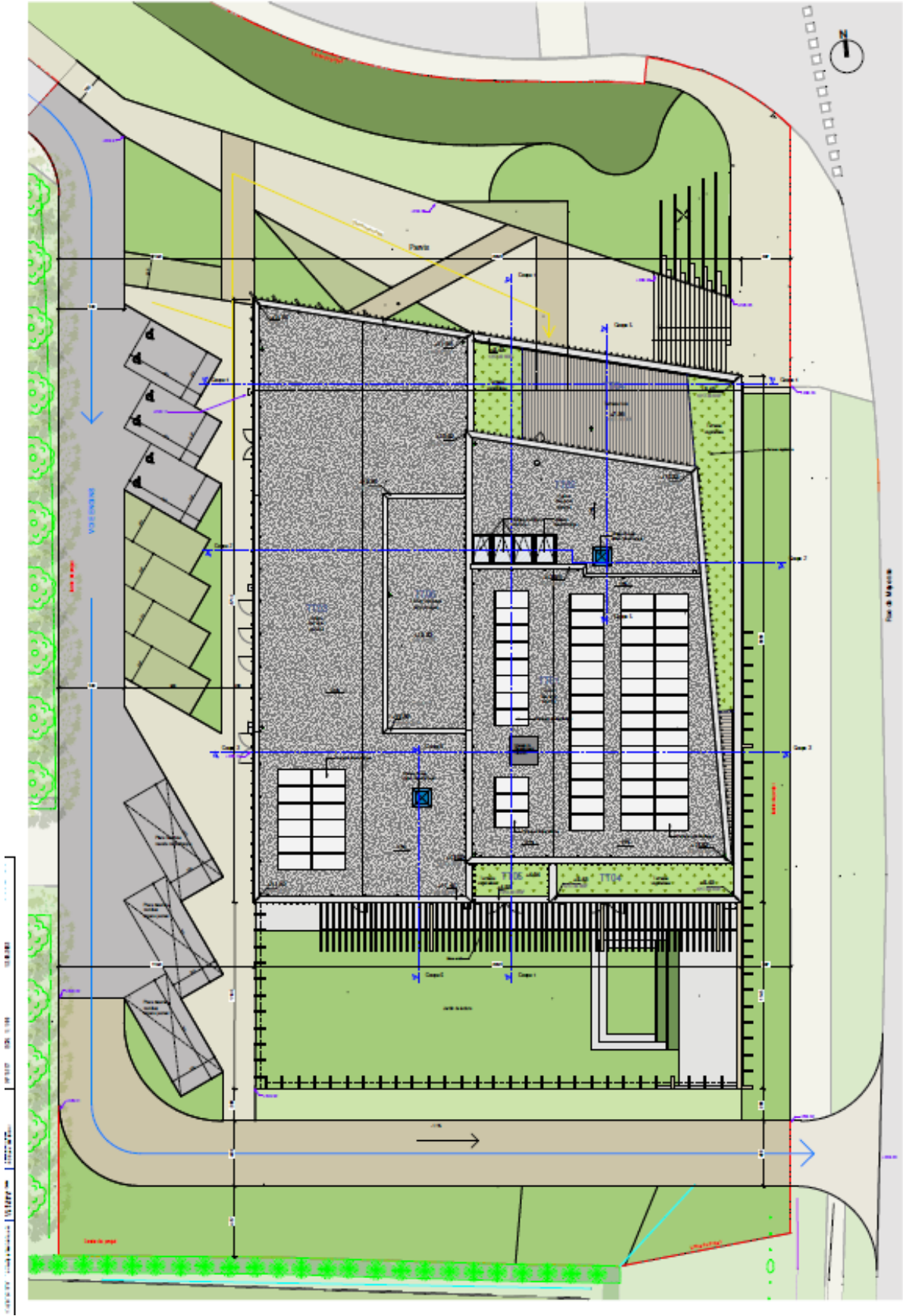
Représentants des services usagers du pôle

Habitants usagers du pôle

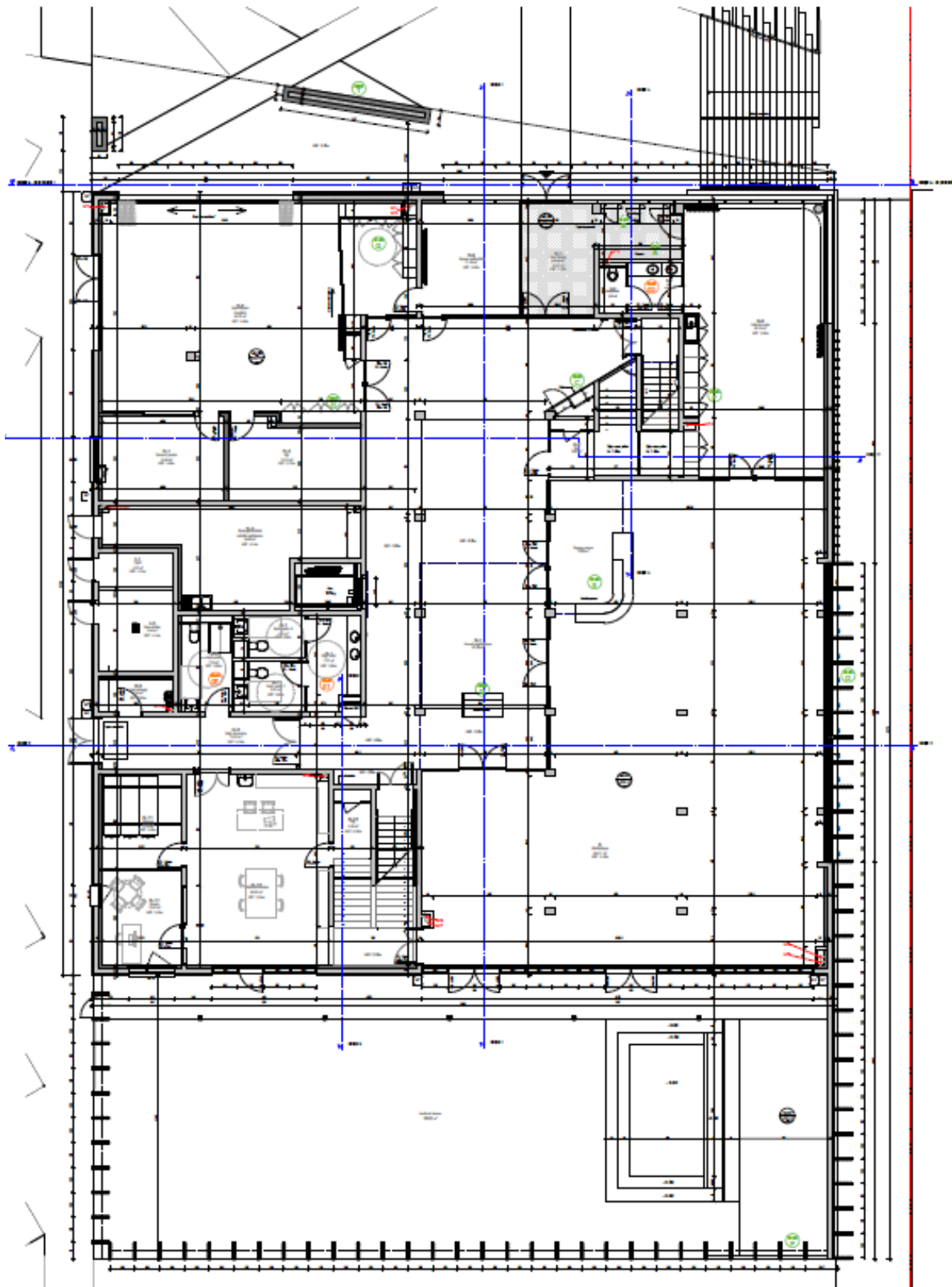
Coordinatrice 1% artistique

# Annexe 2 : plans

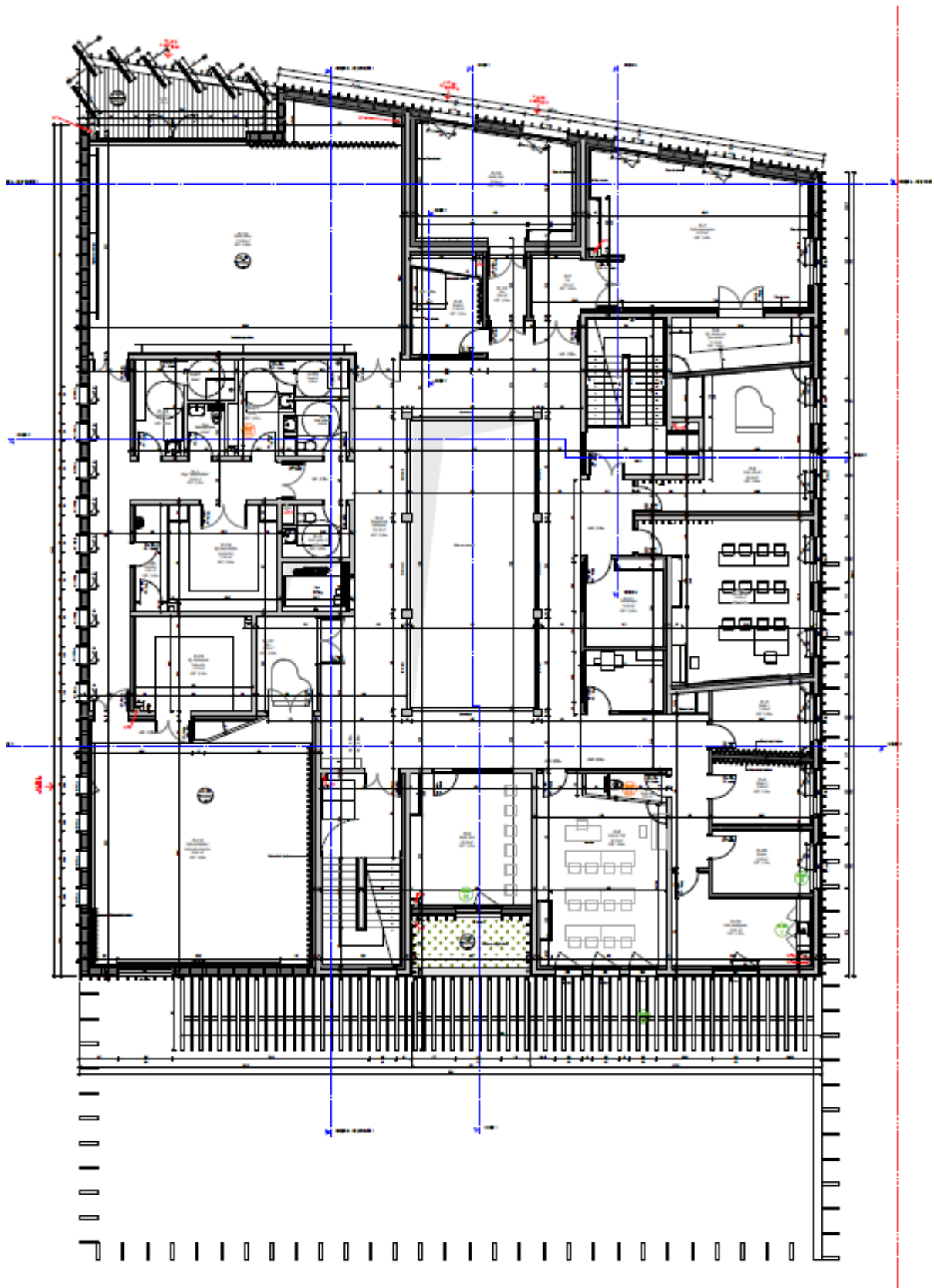




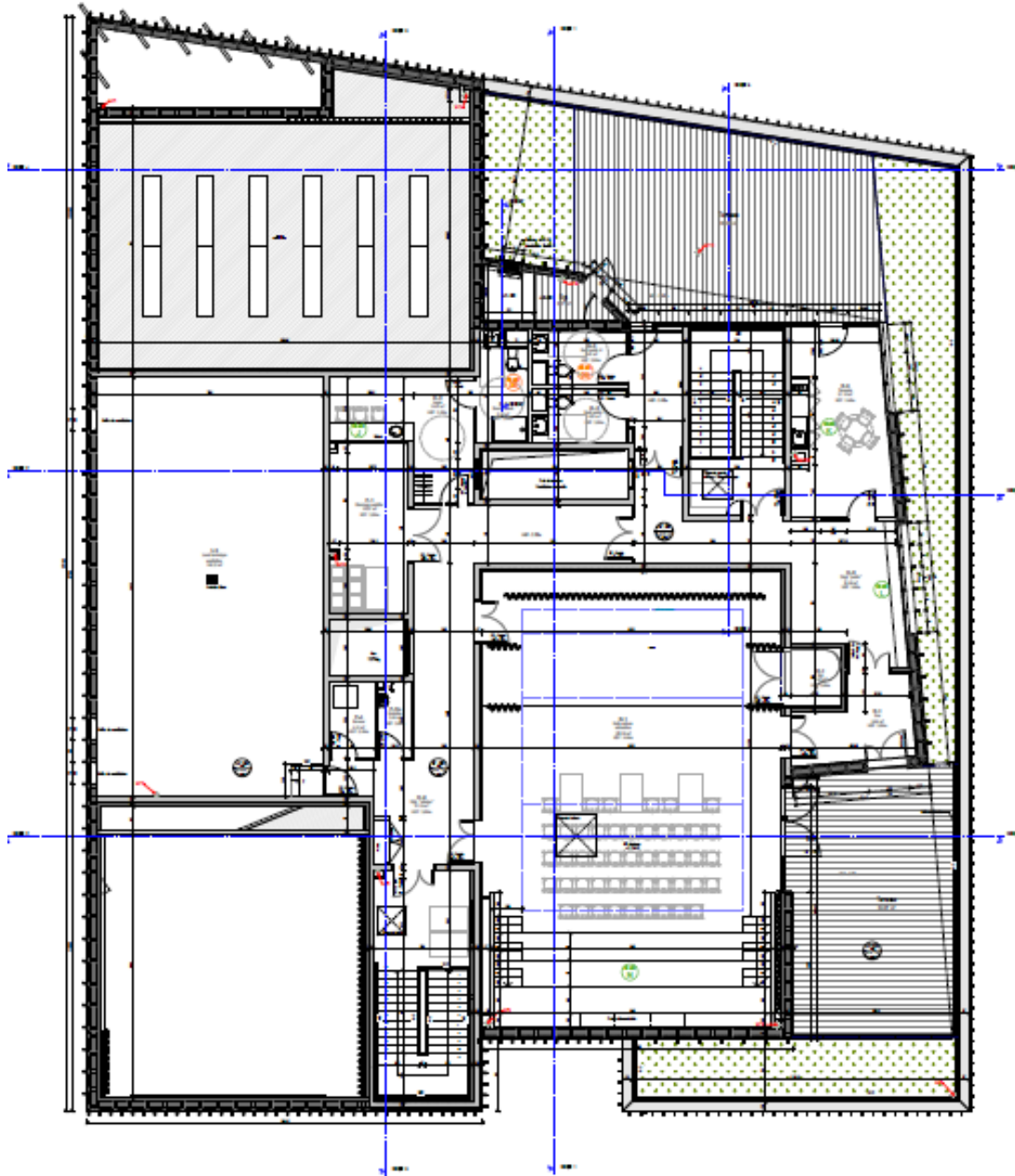
Plan de Masse | ABMP Architecture



Plan Niveau 0 | ABMP Architecture



Plan Niveau 1 | ABMP Architecture



Plan Niveau 2 | ABMP Architecture

# Annexe 3 : perspectives





ARCHITECTURE BLANCHARD MARSAILLY PONDÉVE



ARCHITECTURE BLANCHARD MARSAILLY PONDÉVE



Hall (étude mobilier en cours)



Jardin de lecture





Médiathèque (étude mobilier en cours)

